



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
18 mars 2009  
Français  
Original: anglais

---

### Commission des stupéfiants

#### Cinquante-deuxième session

Vienne, 11-20 mars 2009

### Projet de rapport

*Rapporteur:* Ulises Canchola Gutiérrez (Mexique)

#### Additif

### **Suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale: vue d'ensemble et progrès accomplis par les gouvernements dans la réalisation des buts et objectifs pour les années 2003 et 2008 énoncés dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée à sa vingtième session extraordinaire**

1. A sa 9<sup>e</sup> séance, le 18 mars 2009, la Commission a examiné le point 4 de l'ordre du jour, "Suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale: vue d'ensemble et progrès accomplis par les gouvernements dans la réalisation des buts et objectifs pour les années 2003 et 2008 énoncés dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée à sa vingtième session extraordinaire".
2. Des déclarations ont été faites par les représentants de la République de Moldova, du Japon, de la Fédération de Russie, de la République de Corée, de la République démocratique du Congo, de l'Arabie saoudite, de la Chine et des Émirats arabes unis.
3. Les observateurs de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de Human Rights Watch ont également fait des déclarations.
4. Plusieurs orateurs ont noté que, bien que des progrès notables aient été accomplis depuis 1998, beaucoup restait à faire pour réaliser les buts et objectifs énoncés dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire (résolution S-20/2, annexe) et les mesures visant à



renforcer la coopération internationale pour faire face au problème mondial de la drogue (résolutions S-20/4 A à E de l'Assemblée) .

5. Plusieurs orateurs ont accueilli avec satisfaction et appuyé l'adoption de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, adoptés lors du débat de haut niveau de la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants. On a fait observer que ces documents avaient conservé une approche intégrée et équilibrée de la réduction de l'offre et de la demande de drogues.

6. Des orateurs ont évoqué l'apparition de nouvelles tendances de la fabrication de drogues synthétiques, notamment l'augmentation de la fabrication en Asie de substances connues sous le nom de "pipérazines". Un orateur a appelé l'attention sur l'utilisation des technologies les plus modernes pour cultiver des plantes de cannabis à forte teneur en tétrahydrocannabinol (THC) et sur la propagation des graines de cannabis à forte teneur en THC, et prié instamment les États Membres et les organisations internationales d'améliorer la coopération en vue de prévenir le mouvement de ces graines. Un certain nombre d'orateurs ont noté qu'il était nécessaire d'améliorer la collecte de données et les travaux de recherche.

7. Des orateurs se sont déclarés préoccupés face à la propagation du VIH/sida et ses liens avec l'usage illicite de drogues et ont souligné que les mesures de réduction de la demande de drogues étaient un aspect essentiel de toute politique de lutte contre la drogue, et que de telles mesures devaient s'appuyer sur des données scientifiques. Un certain nombre d'orateurs ont indiqué que leurs gouvernements avaient mis en œuvre des programmes de traitement, de réadaptation et de réinsertion sociale, dans certains cas comme alternatives aux poursuites. Il a été fait mention en particulier du rôle des collectivités dans les interventions de réduction de la demande de drogues et de l'importance d'éviter la stigmatisation des usagers de drogues illicites.

8. Les États Membres ont été instamment priés de renforcer le contrôle des précurseurs chimiques, notamment des substances intermédiaires, pour prévenir les détournements, et de créer un système d'appui à la surveillance internationale pour recueillir des informations sur les flux de substances intermédiaires synthétisées. Plusieurs orateurs ont noté qu'il était important de mener des opérations de livraisons surveillées, d'autres ont exprimé leur soutien au Programme mondial de surveillance des drogues synthétiques: analyse, situation et tendances (Programme SMART), lancé par l'UNODC en 2008.

9. Notant l'engagement et la volonté politique du Gouvernement afghan, un orateur appelé la communauté internationale à accroître l'aide qu'elle apporte à cet État. Plusieurs orateurs ont souligné qu'il faudrait constamment renforcer la coopération aux niveaux local, bilatéral, sous-régional, régional et international, l'échange d'informations et la coopération entre les secteurs public et privé, pour faire face à la menace complexe que représente le problème mondial de la drogue et obtenir des résultats plus tangibles.

10. Plusieurs orateurs ont décrit les modifications qui avaient été apportées à la législation nationale relative au contrôle des drogues pour la rendre conforme aux conventions internationales relatives au contrôle des drogues. Plusieurs orateurs ont souligné qu'il était important de fournir une formation aux personnels des services

de santé et des services de détection et de répression, ainsi qu'aux autres personnels concernés, pour lutter efficacement contre la drogue.

11. Un certain nombre d'orateurs ont parlé des activités menées dans le cadre d'initiatives régionales, notamment celles de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique. Plusieurs États Membres se sont dits satisfaits de l'assistance apportée par l'UNODC, l'OICS et d'autres organismes internationaux et les invitent à coopérer étroitement dans les domaines des politiques sanitaires en matière de drogue. Il a été noté que les efforts de lutte contre la drogue pourraient contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (A/56/326, annexe).

---